

09 juin 2016 -12:09

La Belgique ratifie deux conventions et se classe à la 6e position des membres de l'OIT

Ce mercredi 8 juin 2016, le gouvernement belge a déposé les instruments de ratification de la convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988, et la convention (n° 175) sur le travail à temps partiel, 1994.

En déposant ces instruments de ratification, la Belgique a donc ratifié 108 des 189 conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Ceci place la Belgique à la 6ème position de tous les États membres.

La convention 175 assure les droits des travailleurs à temps plein ou des droits proportionnels aux travailleurs à temps partiel. La Belgique compte plus de 1 million de travailleurs à temps partiel, soit 27% de toute la force de travail belge. Cette convention a pour objet d'assurer la protection des travailleurs concernés dans les domaines du droit d'organisation et de négociation collective, de la discrimination dans l'emploi, des conditions de travail et de la sécurité sociale.

La Convention 167 règle la sécurité et ma santé des travailleurs et des travailleurs indépendants dans le secteur de la construction. Les travaux sur la transposition de la Convention faisaient partie de la stratégie nationale 2008-2012 sur la sécurité au travail. La construction est l'un des trois secteurs d'emploi les plus dangereux (les autres étant les mines et l'agriculture). La convention n° 167 a pour but la prévention des lésions, maladies et décès imputables au travail dans la construction.

A ce jour, la Belgique a ratifié 108 conventions internationales du travail et un protocole.

Vous trouverez plus d'informations sur [le site de l'Organisation internationale du travail](#).

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
02 233 41 11
<http://www.emploi.belgique.be>

Anne-Cécile Wagner
Attachée Direction de la communication
0494 69 32 01
anne-cecile.wagner@emploi.belgique.be

Sandy Deseure
Diensthooft Directie van de communicatie
0485 83 70 57
Sandy.deseure@werk.belgie.be